Université de Bretagne Occidentale

Université de Bretagne Occidentale
Service de la commande publique

ACCORD-CADRE DE TRAVAUX

Accord-cadre de travaux de revêtement de sol

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2026 - 111 ACB
Date limite de remise des plis	01 / 12 / 2026 à 12 heures 00

1. OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

Université de Bretagne Occidentale
Représentant : Pascal OLIVARD, Président de l'Université de Bretagne Occidentale

Adresse : Présidence de l'UBO
3, rue Matthieu Gallou
Brest Cedex 3
29238 CS93837
Téléphone : 02 98 01 60 11
Courriel : daj.commandepublique@univ-brest.fr
Site internet : https://www.univ-brest.fr/

La personne en charge du dossier est : Carine GOBERVILLE, Cheffe du service de la commande publique

Présidence UBO
Service de la commande publique
3, rue Matthieu Gallou
Brest cedex 3
29238 CS93837
Téléphone : 02 98 01 60 11
Courriel : daj.commandepublique@univ-brest.fr
Site internet : https://www.univ-brest.fr

- **Description de la prestation :**

Le contrat porte sur les prestations suivantes :

Accord-cadre de travaux de revêtement de sol

Code CPV	Libellé CPV
45432100-5	Travaux de pose de revêtements de sols

- **Caractéristiques principales du contrat :**

Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande avec minimum et/ou maximum mono-attributaire de travaux
Structure	2 lots
Lieu d'exécution	L'ensemble des sites de l'UBO et de l'INSPE Bretagne à Brest, Plouzané, Quimper, Morlaix, Rennes, Saint-Brieuc et Vannes
Durée	12 Mois, renouvelable trois (3) fois par tacite reconduction
Date de début estimative	Janvier 2027

- **Allotissement :**

La consultation est décomposée en 2 lots :

Objet
1 : Sites de l'UBO à Brest, Plouzané, Quimper et Morlaix : à bons de commande sans montant minimum et avec montant maximum de 1 800 000 € HT
2 : Sites de l'UBO à Saint-Brieuc, Rennes et Vannes : à bons de commande sans montant minimum et avec montant maximum 300 000 € HT

2. CARACTERISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

- **Variantes :**

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

- **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/.

- **Dossier de consultation**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Acte d'engagement
- Annexe qualification professionnelles
- Annexe « action insertion professionnelle » pour le lot 1
- BPU format tableur
- CCAP
- CCTP
- Déclaration du candidat (DC2)
- Lettre de candidature (DC1)
- RC

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

3. PRESENTATION DES PROPOSITIONS

- **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Présidence U.B.O.
Service de la commande publique
3, rue Matthieu Gallou
Brest cedex 3
29238 CS 93837
Contact : daj.commandepublique@univ-brest.fr

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

- **Contenu des plis :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Chiffre d'affaires	Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Références Travaux	Liste des travaux exécutés (5 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
Risques professionnels	Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus de l'annexe à l'acte d'engagement :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	Acte d'engagement complété
BPU aux formats tableur et PDF	Bordereau de prix unitaire complété
Mémoire technique justificatif	Une note n° 1 relative à l'organisation de l'entreprise et détaillant : - Les moyens humains de l'entreprise, équipements, matériels - Joindre un organigramme de l'entreprise locale ou de l'agence - Les attestations de formation des salariés, demandées dans le CCTP - Indiquer dans les prestations décrites, celles qui seront sous traitées Une note n° 2 relative à la sécurité : - Les mesures prévues pour assurer la sécurité sur le chantier des salariés de l'entreprise et des usagers de l'Université ; - Les mesures envisagées pour limiter les nuisances (bruits, poussières, etc…), si l'intervention se déroule en site occupé ; Une note n° 3, relative aux produits et matériels détaillant : - La description des produits et matériels utilisés ainsi que les fiches techniques des fabricants des produits

Document	Descriptif
	Une note n° 4, relative aux caractéristiques environnementales de l'offre, détaillant, notamment : - Les dispositions prises pour le tri, la collecte et le traitement des différents déchets des chantiers (anciens revêtements de sol PVC, etc…) - Le devenir des reliquats de chantier (revêtement de sol PVC, carrelage, etc…)
Annexe qualifications professionnelles	Indication des qualifications professionnelles de l'entreprise et de ses sous-traitants éventuels

Les éventuelles erreurs de multiplication, d'addition ou de report sont rectifiées par l'acheteur et le montant rectifié est pris en compte pour l'analyse des offres.

Avant notification du contrat, l'attributaire doit fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise

4. JUGEMENTS DES OFFRES

- **Critères de jugement des offres :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Prix (pondération 40 points)	Prix
2. Valeur technique (pondération 50 points)	Valeur technique
3. Valeur environnementale (pondération 10 points)	Valeur environnementale de l'offre

Prix

Simulation d'opérations type	40 points

Le critère prix concernant des simulation d'opérations type est calculée de la manière suivante :

L'offre avec le montant cumulé des opérations types (en euros HT) le moins élevé financièrement sera identifiée Pmin;

Le montant cumulé des opérations types de chaque offre (en euros HT) est identifié Pi;

L'offre sera affectée d'une note ***Np = 40 points x (Pmin/Pi)***

Valeur technique (Nt) :

Valeur technique	50 points

La valeur technique comprend trois sous-critères, pondérés de la façon suivante :

Sous-critères	*Pondération*
Pertinence de l'organisation de l'entreprise, appréciée au regard de la note n°1 du mémoire technique	15 points
Pertinence des dispositions liées à la sécurité, appréciée au regard de la note n°2 du mémoire technique	15 points
Qualité des produits et matériaux proposés, appréciée au regard de la note n° 3 du mémoire technique et des fiches techniques	20 points

La valeur technique comprend trois sous-critères, pondérés de la façon suivante :

Chacun de ces trois sous-critères est apprécié par application d'un coefficient multiplicateur au sous-critère pondéré :

	Coef .
Insuffisant	0,25
Moyen	0,5
Satisfaisant	0,75
Très satisfaisant	1

Valeur environnementale (Ne) :

Valeur environnementale de l'offre, appréciée au regard de la note n°4 du mémoire technique	10 points

La valeur environnementale de l'offre est appréciée par application d'un coefficient multiplicateur

	Coef .
Insuffisant	0,25
Moyen	0,5
Satisfaisant	0,75
Très satisfaisant	1

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent :

- les certificats et attestations de l'arrêté du 22 Mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique.
- L'annexe complétée concernant l'«action d'insertion professionnelle».

Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

- **Négociations :**

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que la présente consultation ne fera l'objet d'aucune négociation.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante :

https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3092827&orgAcronyme=f2h

- **Voies et délais de recours**

Tribunal Administratif de Rennes
Hôtel de Bizien
3, Contour de la Motte
Rennes cedex
35044 CS44416
Téléphone : 02 23 21 28 28
Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
Télécopie : 02 99 63 56 84
Site internet : rennes.tribunal-administratif.fr